



MUNICIPALITE

**PREAVIS N° 34/2007
AU CONSEIL COMMUNAL**

**Soutien à l'organisation des Jeux internationaux
des écoliers dans la Riviera
en février 2009**

Séance de la commission :

**Jeudi 20 décembre 2007, à 19h
Hôtel de Ville, salle n° 3**

TABLE DES MATIERES

1. Introduction	1
2. Motivations	1
3. Les jeux internationaux des écoliers	1
3.1. Concept	1
3.2. Date proposée	2
3.3. Programme provisoire	2
3.4. Compétitions	2
3.5. Equipes et villes participantes	3
3.6. Hébergement	3
3.7. Nourriture	4
3.8. Transports	4
3.9. Cérémonies	4
3.10. Visites et rencontres culturelles	5
3.11. Cadeaux	5
3.12. Rencontres spécifiques	5
3.13. Communication et documents de candidature	5
3.14. Organisation : association, coordinateur et bénévoles	6
3.15. Budget prévisionnel	6
3.16. Position de la Municipalité	7
4. Conséquences financières	7
5. Conséquences sur le personnel	7
6. Conclusions	8

Vevey, le 22 novembre 2007

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

La Municipalité propose au travers de ce préavis les éléments suivants :

- informations sur les Jeux internationaux des écoliers ;
- présentation de la candidature de Montreux et de Vevey ;
- demande de soutien financier pour l'organisation des Jeux.

1. INTRODUCTION

Les Municipalités de Montreux et de Vevey, avec l'appui des municipalités des autres communes de la Riviera, ont souhaité déposer la candidature de notre région à l'organisation des jeux internationaux des écoliers – ICG d'hiver 2009 dans la région de la Riviera-Pays d'Enhaut.

Lors de sa séance du 15 juin 2007, le Comité des Jeux internationaux des écoliers a approuvé à l'unanimité ce projet de Jeux d'hiver dans la Riviera en février 2009, sous réserve bien entendu des décisions encore à prendre, dont celles, de principe et financière, présentées au travers de ce préavis.

2. MOTIVATIONS

Les villes de Vevey et de Montreux sont membres depuis plusieurs années de l'International Children Games – ICG – *Association des Jeux internationaux des écoliers* (www.webicg.org). Cette Association est pleinement reconnue et soutenue par le Comité international olympique (CIO), dont il faut rappeler que le siège est à Lausanne.

Plusieurs équipes Riviera – Vevey-Montreux ont participé aux éditions précédentes mais à chaque fois lors des Jeux d'été (41 éditions dont la dernière en août 2006 à Bangkok). Trois éditions seulement ont été organisées en hiver (voir ci-dessous). C'est pourquoi les représentants concernés de Vevey et de Montreux proposent d'organiser les 4^e Jeux d'hiver ICG.

La région de la Riviera est très ouverte aux échanges et à l'accueil de personnes venant du monde entier. Ses entreprises internationales, son tourisme de congrès et d'affaires, ainsi que ses événements culturels et sportifs sont largement connus en Suisse et à l'étranger.

3. LES JEUX INTERNATIONAUX DES ECOLIERS

3.1. Concept

Les Jeux accueillent des jeunes compétiteurs de 12 à 15 ans (art. 36 des Statuts ICG) désignés par leurs villes, membres de l'Association ICG. Ils furent plus de 2000 à Bangkok lors de la dernière édition des Jeux d'été en 2006. Les Jeux d'hiver sont plus limités tant en termes de compétitions que de nombre de participants.

Les Jeux doivent également permettre la rencontre et l'échange entre tous les jeunes participants et leurs accompagnants, dans l'esprit du fair-play et de la découverte inter-culturelle. Des visites et moments culturels sont ainsi organisés par les lieux hôtes.

3.2. Date proposée

La période prévue débute le 18 février 2009 pour se terminer le 23 février 2009, soit 5 jours – 4 nuitées, avec un supplément possible à 5 nuitées pour certaines équipes provenant de loin (gestion du décalage horaire).

3.3. Programme provisoire

- Jour 0 – Mercredi 18.02.09: Arrivée pour les équipes venant de loin
Transport à Montreux, prise des chambres
- Jour 1 – Jeudi 19.02.09 : Arrivée des équipes
Transport à Montreux, prise des chambres
Séances du Comité ICG, des chefs d'équipe et des coaches
Visite des lieux de compétitions
Cérémonie d'ouverture
- Jour 2 – Vendredi 20.02.09 : Compétitions
Séance des représentants des villes membres
Visites et rencontres culturelles
- Jour 3 – Samedi 21.02.09 : Compétitions
Visites et rencontres culturelles
- Jour 4 – Dimanche 22.02.09: Compétitions
Visites et rencontres culturelles
Cérémonie finale
- Jour 5 – Lundi 23.02.09 : Départs des équipes
Transports à l'aéroport de Genève-Cointrin

Le choix des jours doit permettre au public local et régional d'assister à la plupart des compétitions, ainsi que de disposer plus facilement de bénévoles (vacances vaudoises du 14 au 22 février 2009).

En comparaison, les trois jeux d'hiver réalisés à ce jour ont duré du 10 au 13.02.1994 à Ravne en Slovénie, du 2 au 3.02.1995 à Prakovce en Slovaquie, et du 6 au 8.02.1999 à Maribor en Slovénie.

3.4. Compétitions

Les compétitions doivent respecter certaines règles:

- deux sports doivent être proposés (article 34 des Statuts ICG) ;
- le ski de fond est la seule compétition obligatoire pour des Jeux d'hiver (article 2.1 des Règles d'organisation des Jeux ICG) ;
- seuls les sports reconnus par le CIO sont possibles (article 4.1 de ces Règles ICG) ;
- la descente et le super-G en ski alpin sont interdits (article 4.3 de ces Règles ICG).

Dans ce cadre, les compétitions suivantes seront organisées :

Ski de fond	Les Motalles, Les Pléiades	Individuel : 1,5/5/10/15 km Equipes relais : 3x5/4x10 km
Slalom	Les Rochers de Naye	Individuel
Ski acrobatique	Les Rochers de Naye	Individuel <i>free style</i>
Snowboard	Les Rochers de Naye	Individuel slalom Individuel <i>half pipe</i>
Curling	Patinoire de Château-d'Oex	Equipe de 4
Luge sur piste naturelle	Piste d'Orgevaux ¹	Individuel

Les compétitions utilisent des lieux déjà prévus à cet effet (selon le concept de développement durable). Les appareils de communications radio, ainsi que les éléments de sécurité et de secours sont déjà à disposition pour les compétitions qui s'y déroulent régulièrement. Les moyens de la protection civile seront également à disposition si nécessaire. Les mises en place et les matériels techniques supplémentaires nécessaires, ainsi que l'assurance RC nécessaire pour ce genre d'organisation, sont prévus dans le cadre budgétaire présenté dans ce préavis. Un montant de CHF 20'000.- est planifié à ce sujet.

Les compétitions seront publiques et gratuites.

Pour information, les compétitions des trois jeux d'hiver précédents furent :

- 1994 : slalom géant, ski de fond, saut à ski (60 m.) ;
- 1995 : slalom géant, ski de fond, skeleton ;
- 1999 : slalom géant, ski de fond.

3.5. Equipes et villes participantes

Vu le nombre de compétitions possibles et un intérêt certain en faveur d'une participation à de nouveaux Jeux d'hiver (pas organisés depuis 1999), nous pouvons tabler sur 25-30 villes participantes à raison de 30 jeunes sportifs au maximum, y compris les coaches, soit un total de compétiteurs de 750-875, plus 125 personnes hors compétiteurs : membres du Comité, représentants des villes, chefs de délégations, journalistes et autres invités officiels.

Soit un total d'environ 1'000 personnes, sans compter les familles et amis qui ne manqueront pas d'accompagner les compétiteurs. Ceci représentera également une belle opportunité d'accueil et de promotion de notre région.

3.6. Hébergement

Selon les réservations rentrées via le Comité de la Société des hôteliers Montreux-Vevey Lavaux (SHMV), la disponibilité en lits en hôtel est la suivante :

- 620 lits en chambre double à un tarif moyen de CHF 79.28 par personne/nuitée, petit-déjeuner inclus.
- 375 lits en chambre triple à un tarif moyen de CHF 58.70 par personne/nuitée, petit-déjeuner inclus.

¹ Conformément aux règles du CIO, la piste naturelle peut se tenir sur une route et ne doit pas contenir de virages relevés. La route de La Pléniaz-Cergniaulaz à Orgevaux (au-dessus des Avants) a déjà été utilisée à cet effet. Sa préparation est cependant extrêmement liée à la météo. Une solution de réserve est prévue avec celle des Diablerets.

Soit un total de 995 lits pour un tarif moyen de CHF 68.99 par personne/nuitée. A cela, il faut ajouter les chambres individuelles pour les invités VIP, soit 125 pour un tarif moyen de CHF 200.-.

Enfin, une réserve de 250 lits est possible au Centre des Pâquays à Villeneuve.

3.7. Nourriture

Les petits-déjeuners sont compris dans les prix moyens des nuitées mentionnés ci-dessus.

Les repas de midi et du soir sont à prévoir. Différentes formules sont possibles, l'une d'entre elle étant la confection des repas par l'Organisme régional de protection civile de la Riviera (ORPC), en cuisine centralisée puis livrée sur les différents lieux de compétition pour les repas de midi, lieux d'animations culturelles pour les repas du soir.

Un montant moyen de CHF 40.- par personne/jour doit être prévu, selon une première estimation, pour ces repas de midi et du soir.

3.8. Transports

Les transports entre le lieu de domicile et Montreux, via Genève-Cointrin l'aéroport de destination, sont à la charge des équipes participantes. Les transports entre cet aéroport et la Riviera sont planifiés en train (selon le concept de développement durable), avec accueil par des bénévoles à Cointrin le jour d'arrivée ainsi que le jour de départ.

Des transports ad hoc, si nécessaire, seront planifiés pour certains des invités officiels.

Sur place, les déplacements aux lieux de compétitions sont prévus par train (toujours selon le concept de développement durable) et par mini-bus de location. Les chauffeurs seront issus de l'ORPC et des bénévoles.

A ce stade, un montant de CHF 50'000.- doit être planifié pour assumer ces transports, tenant compte des moyens à louer et des transports publics à honorer, tout en tenant compte des tarifs de groupe disponibles.

3.9. Cérémonies

Les cérémonies d'ouverture et de clôture, ainsi que de remise des médailles, sont régies notamment par les articles 8 et 9 des Statuts ICG. Des collaborations avec les saisons culturelles et les communes de Montreux et de Vevey sont possibles afin de prévoir en synergie des opérations groupées.

Un montant de CHF 50'000.- doit être prévu à ce stade, y compris les médailles à remettre, afin de rendre ces moments forts et importants.

3.10. Visites et rencontres culturelles

Différentes visites et rencontres culturelles sont à prévoir. La richesse culturelle de la Riviera, ainsi que celle de Lausanne avec notamment le Musée du CIO, faciliteront l'organisation de ces événements.

Des rencontres entre sportifs d'élite d'ici et jeunes participants aux compétitions seront également organisées, afin de renforcer les liens sportifs, du fair play et de la découverte interculturelle entre sportifs partageant des passions communes.

Un montant de CHF 25'000.- (CHF 25.- par personne) est à prévoir, à ce stade, afin de couvrir les frais spécifiques et complémentaires (transports, entrées, etc.), tout en tenant compte de gestes financiers importants des diverses structures visitées.

3.11. Cadeaux

Un cadeau souvenir est à prévoir en regard de ce qui a été fait lors des derniers Jeux.

Pour ce faire, un montant de CHF 25'000.- (CHF 25.- par personne) doit être prévu.

3.12. Rencontres spécifiques

Différentes séances sont à prévoir : Comité ICG, rencontres des représentants des villes membres, chefs de délégations, coaches, etc. A ces occasions, des apéritifs ou accueils particuliers doivent être prévus.

Un montant de CHF 20'000.- doit être planifié en complément.

3.13. Communication et documents de candidature

De nombreux travaux et documents ont été déjà réalisés, afin de présenter ce projet de candidature aux instances vaudoises, suisses et internationales concernées. Un dossier complet a été présenté le mercredi 20 juin au Comité ICG, lors de sa séance à Reykjavik, lieu des jeux d'été 2007.

Divers documents devront cependant être encore produits, en vue notamment de la recherche des sponsors privés.

De plus, diverses actions de communication seront à réaliser : site Internet, permettant en particulier l'inscription en ligne des équipes, brochures, DVD, reportages écrits et audio-visuels, etc.

Les communications radio et téléphoniques entre les groupes chargés de l'organisation utiliseront les matériels déjà à disposition pour les compétitions qui se déroulent régulièrement. Les moyens de la Protection civile sont également envisagés

Un montant de CHF 50'000.- doit être prévu pour l'ensemble de ces travaux.

3.14. Organisation : association, coordinateur et bénévoles

Une association ad hoc sera créée, selon l'art. 60 et suivants du Code civil, afin de gérer l'organisation de cet événement.

Divers mandats devront être attribués à une ou plusieurs sociétés ou personnes confirmées en organisation et en secrétariat pour gérer toutes les tâches liées à la mise sur pied et à la gestion de cette rencontre. Un poste de coordinateur doit notamment être créé de manière temporaire pour la gestion de cette organisation, le contact avec les sponsors privés, potentiels, l'établissement des divers rapports intermédiaires et finaux, etc. Un montant de CHF 100'000.- est prévu à ce sujet pour une période s'étalant sur 20 mois, charges sociales comprises.

Lors des jours de compétitions, le nombre de bénévoles devra avoisiner 250 personnes/jour pour assurer l'accompagnement des équipes et des invités officiels, la mise sur pied et la maintenance des compétitions, ainsi que les divers aspects de logistique (transports, nourriture, etc.).

3.15. Budget prévisionnel

CHARGES

Compétitions : frais complémentaires d'aménagement	20'000.00
Logement : 750 x 70.- (prix moyen) x 4 nuitées	210'000.00
Logement des invités : 125 x 200.- (prix moyen) x 4 nuitées	100'000.00
Nourriture : 875 x 40.- x 4	140'000.00
Nourriture des comités et bénévoles: 250 x 40.- x 4 jours	40'000.00
Transports	50'000.00
Cérémonies et médailles	50'000.00
Visites et rencontres culturelles	25'000.00
Cadeaux	25'000.00
Rencontres spécifiques	20'000.00
Dossier et documents de candidatures	50'000.00
Mandats d'organisation et de gestion	100'000.00
Divers	20'000.00
Total	850'000.00

RECETTES

Commune de Vevey	150'000.00
Commune de Montreux	150'000.00
Autres Communes de la Riviera	50'000.00
Canton de Vaud	50'000.00
Confédération, CIO, Comité olympique suisse, autres appuis publics	50'000.00
Taxe de séjour intercommunale	50'000.00
Sponsors privés	350'000.00
Total	850'000.00

3.16. Position de la Municipalité

La Municipalité, lors de sa séance du 15 février 2007, a décidé de soutenir la candidature commune de Montreux et de Vevey. La Municipalité de Montreux en a fait de même dans sa séance du 13 avril 2007. C'est donc avec plaisir que ces dernières ont appris que cette candidature était acceptée par le Comité des Jeux internationaux des écoliers lors de sa réunion du 20 juin à Reykjavik. Ce projet a depuis été présenté à divers partenaires, notamment les associations sportives concernées de la Riviera dans une séance qui a eu lieu le 29 octobre 2007. L'accueil a été à chaque fois enthousiaste.

Dans le domaine sportif, notre région est déjà active dans l'organisation de grands événements tels que: Championnat du monde de tennis de table pour handicapés, Championnat du monde de rink hockey, Montreux Volley Master, tirage au sort de l'Eurofoot 2008, des compétitions de natation, d'athlétisme et de ski.

Fortes de ces expériences et avec les compétences ainsi développées, les Municipalités de Vevey et de Montreux avec la région Riviera estiment pouvoir relever le défi important d'accueillir et d'organiser les Jeux internationaux des écoliers, un merveilleux projet sportif, éducatif et relationnel.

4. ASPECT FINANCIER

La participation de Vevey à l'Association pour l'organisation des Jeux internationaux des écoliers sur la Riviera en février 2009 a été fixée à CHF 150'000.—(voir le budget prévisionnel sous point 3.15 ci-dessus). La plus grande partie de ce montant devra être engagée courant 2008.

Comme tous les éléments financiers n'étaient pas encore connus au moment où la Municipalité a bouclé son budget 2008 le 18 octobre 2007, il y a lieu de prévoir un crédit supplémentaire de CHF 150'000.—sous le nouveau compte n° 951.3653.11 – Participation aux Jeux internationaux des écoliers sur la Riviera.

5. CONSEQUENCES SUR LE PERSONNEL

En l'état, néant.

6. CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis n° 34/2007, du 22 novembre 2007, concernant le soutien à l'organisation des Jeux internationaux des écoliers dans la Riviera en février 2009;

VU le rapport de la commission chargée d'examiner cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour;

d é c i d e

1. d'allouer une subvention de CHF 150'000.- à l'Association pour l'organisation des Jeux internationaux des écoliers dans la Riviera en février 2009;
2. d'accorder à cet effet à la Municipalité un crédit complémentaire de CHF 150'000.- au budget 2008 en faveur de l'Association pour l'organisation des Jeux internationaux des écoliers sur la Riviera en février 2009 (compte no 951.3653.11) ;
3. d'autoriser la Municipalité à signer tout acte ou convention en rapport avec le présent préavis.

Au nom de la Municipalité
le Syndic le Secrétaire


Laurent Ballif


P.-A. Perrenoud



MUNICIPALITÉ
DE VEVEY

Délégués municipaux :

- M. Laurent Ballif, Syndic
- Mme Madeleine Burnier, Municipale de la culture, sport jeunesse